



**DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE  
PORTANT ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DE BUDGET 2021 – CT/CA-010/2020FR**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne (ci-après le «Centre de traduction»), modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,

vu le règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-028/2019),

considérant ce qui suit:

(1) le conseil d'administration adopte le budget du Centre sur la base d'un projet élaboré par le directeur,

DÉCIDE:

**Article premier**

L'avant-projet de budget 2021 du Centre de traduction est adopté tel qu'il figure à l'annexe de la présente décision.

**Article 2**

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 9 avril 2020.

Pour le conseil d'administration

(signé)

Rytis Martikonis

Président

Annexe: Avant-projet de budget 2021



# AVANT-PROJET DE BUDGET 2021

CT/CA-010/2020FR

## SOMMAIRE

### I. INTRODUCTION

- A. INTRODUCTION GÉNÉRALE
- B. RECETTES
- C. DÉPENSES
- D. ACTIVITÉS

### II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

### III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES - DÉTAILS

### ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

## I. INTRODUCTION

### A. INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'avant-projet de budget 2021 comprend:

- A. la présente introduction générale;
- B. les recettes du Centre, conformément à l'article 10, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil, comprenant en particulier les paiements effectués par les organismes pour lesquels le Centre opère et par les institutions et organes avec lesquels une collaboration a été convenue en rémunération des prestations fournies, y inclus des activités à caractère interinstitutionnel;
- C. une ventilation des dépenses du Centre par titre;
- D. une ventilation des dépenses du Centre par activité. Cette partie, qui indique les ressources allouées à chaque activité pour atteindre les objectifs stratégiques du Centre, illustre le lien entre le budget pour l'exercice 2021 et le programme de travail pour 2021. Elle définit également la structure budgétaire conventionnelle.

L'avant-projet de budget 2021 est conforme aux estimations des recettes et des dépenses, telles qu'elles figurent dans le projet de document de programmation 2021-2023 du Centre (réf: CT/CA-002/2020). Il a été élaboré conformément aux articles 35 à 37 du règlement financier du Centre. Afin d'élaborer l'avant-projet de budget 2021, le Centre a entrepris un examen de ses dépenses prévisionnelles et obtenu des prévisions de ses clients.

L'avant-projet de budget 2021 a été élaboré sur la base des prix applicables en 2021, qui figurent dans le tableau ci-dessous. Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euros.

Prix applicables en 2021:

Service fourni	Normal (EUR)	Lent (EUR)	Urgent (EUR)	Très urgent (EUR)
Traduction (prix par page)	96,00	91,20	120,00	172,80
Modification (prix par page)	172,00	163,40	215,00	
Révision (prix par page)	60,00	57,00	75,00	
Contrôle rédactionnel (Editing) (prix par page)	39,00	37,05	43,90	
Marques (prix par page) <sup>1</sup>		41,67 EUR pour 284 686 pages		
Dessins et modèles communautaires (prix par terme)		4,00 EUR		
Listes de termes (prix par terme)		4,00 EUR		
Révision de listes de termes (prix par terme)		2,50 EUR		
Terminologie (prix par jour/homme)		900 EUR		
Conseils linguistiques (prix par jour/homme)		900 EUR		
Sous-titrage (prix par minute)		41,00 EUR		

<sup>1</sup> Sur la base de l'accord 2020, alors qu'un nouvel accord est en cours de discussion.

Suppléments applicables en 2021:

Type de document	EUR
Format complexe (supplément par page et langue cible)	15,00
Format PDF et documents papier (supplément par page du document source)	12,00
Documents classifiés/documents sensibles non classifiés (supplément par page et langue cible)	20,00
Langue non UE (supplément par page et langue cible)	10,00
Mise en ligne de documents (supplément par langue cible dans le cas de fichiers multiples ou par demande pour un seul fichier)	10,00

## B. RECETTES

Les recettes totales prévues pour 2021 s'élèvent à 47,2 millions d'EUR, dont 45,2 millions d'EUR concernent les titres 1 à 4. Les prévisions de recettes sont ventilées comme suit:

Titre	Recettes (EUR)
1. Agences et organes	43 931 300
3. Coopération interinstitutionnelle (institutions européennes)	629 900
4. Autres recettes	627 550
5. Excédent reporté de l'exercice précédent et virements à partir de réserves des exercices précédents	2 021 050

Les recettes prévues du Centre se basent principalement sur les estimations communiquées par ses clients, compte tenu de l'incidence éventuelle des économies par client calculées par le Centre. Il convient dès lors de souligner que les recettes estimées sont susceptibles d'être modifiées, en fonction des besoins réels des clients et de leurs budgets respectifs. Sur la base des prévisions des clients, les recettes estimées pour 2021 au titre 1 s'élèvent à 43,9 millions d'EUR, contre 42,8 millions d'EUR dans le budget pour 2020 (2,7 %). Les recettes prévisionnelles pour 2021 sont supérieures de 8 millions d'EUR (22,4 %) aux recettes effectivement perçues des clients en 2019, d'un montant de 35,9 millions d'EUR.

Le principal client du Centre, à savoir l'EU IPO (Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle), a prévu une baisse de 0,5 million d'EUR (-3,7 %) des recettes provenant des traductions de marques de l'UE en 2021<sup>2</sup> (poste 1006) par rapport au budget 2020. Les recettes prévisionnelles pour 2021 sont inférieures de 1,4 million d'EUR (-10,6 %) aux recettes effectivement perçues pour la traduction de marques de l'UE en 2019. En outre, les prévisions de recettes de l'EU IPO pour d'autres services ont baissé de 16,9 %, passant de 4,3 millions d'EUR dans le budget 2020 à 3,6 millions d'EUR en 2021 (poste 1005); ce chiffre est inférieur de 3,3 % (0,1 million d'EUR) aux recettes perçues pour d'autres services en 2019. Les prévisions globales les concernant pour 2021 sont inférieures de 7,8 % (1,3 million d'EUR) aux recettes totales perçues de l'EU IPO en 2019.

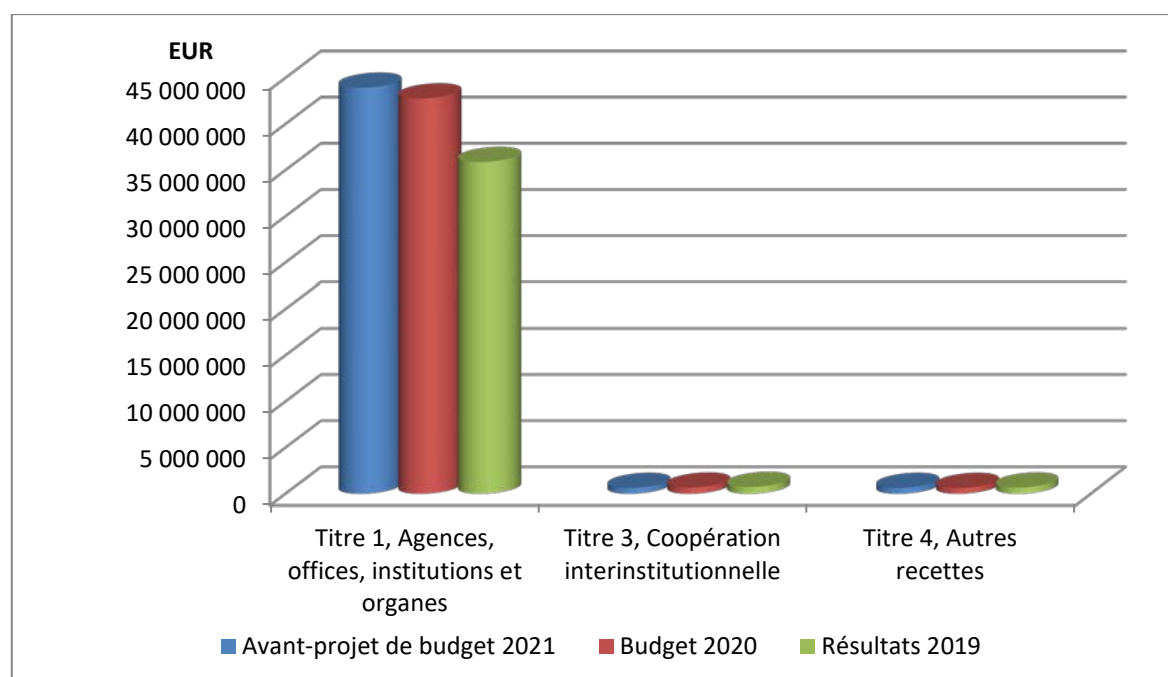
Par ailleurs, on peut relever les changements importants suivants par rapport au budget 2020: diminution de 12,8 % (-118 400 EUR) de la prévision de l'AFE (Agence de l'Union européenne pour les

<sup>2</sup> Les prévisions relatives aux marques de l'UE ont été reçues sur la base de l'accord 2020, alors qu'un nouvel accord est en cours de discussion.

chemins de fer) et diminution de 71,1 % (-3 170 500 EUR) de la prévision du CEPD (Contrôleur européen de la protection des données). Par rapport au budget 2020, Eurojust (Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale) a augmenté sa prévision de 19,8 % (213 800 EUR), Frontex (Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes) de 21,9 % (210 100 EUR), Chafea (Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation) de 28 % (129 900 EUR), REA (Agence exécutive pour la recherche) de 1 483 100 EUR, ACER (Agence de coopération des régulateurs de l'énergie) de 294,4 % (377 400 EUR) et CRU (Conseil de résolution unique) de 50 % (451 700 EUR). De plus, l'AET (Autorité européenne du travail), nouveau client du Centre, prévoit un montant 1,7 million d'EUR dans le budget 2021. La section D («Activités») et la partie III («État des recettes et des dépenses - Détails») contiennent des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

Les recettes du titre 3 correspondent aux recettes que le Centre perçoit en sa qualité de gestionnaire de la base de données IATE (InterActive Terminology for Europe). Les dépenses exposées par le Centre pour IATE figurent au chapitre 31 «Dépenses».

**Figure 1. Recettes ventilées par titre et par année: 2019-2021 (titres 1, 3 et 4)**



Outre les recettes provenant des clients et de la coopération interinstitutionnelle, le Centre prévoit des recettes supplémentaires au titre 4, se composant notamment d'intérêts bancaires, de recettes tirées de la sous-location d'une partie de ses bureaux à la Commission [Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation («Chafea»)], de recettes tirées de la fourniture de services d'hébergement d'un centre de données à l'AFE (Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer), ainsi que d'une contribution financière accordée par l'État luxembourgeois à titre de participation aux frais de location des bureaux du Centre. Les prévisions pour ces recettes en 2021 s'élèvent à 627 550 EUR, un chiffre supérieur de 0,4 % à celui du budget 2020 et inférieur de 6,2 % à celui du résultat 2019.

Afin d'équilibrer l'avant-projet de budget 2021, le Centre a viré 1 938 350 EUR de la «Réserve pour la stabilité des prix» vers les recettes, laissant ainsi un solde provisionnel de 1 381 300 EUR dans la réserve à la fin de l'année 2021. De plus, le Centre a viré 82 700 EUR de la «Réserve pour investissements exceptionnels» vers les recettes. Ce montant correspond aux dépenses prévues pour l'évolution de eCdT, inscrites au chapitre 32 «Dépenses».

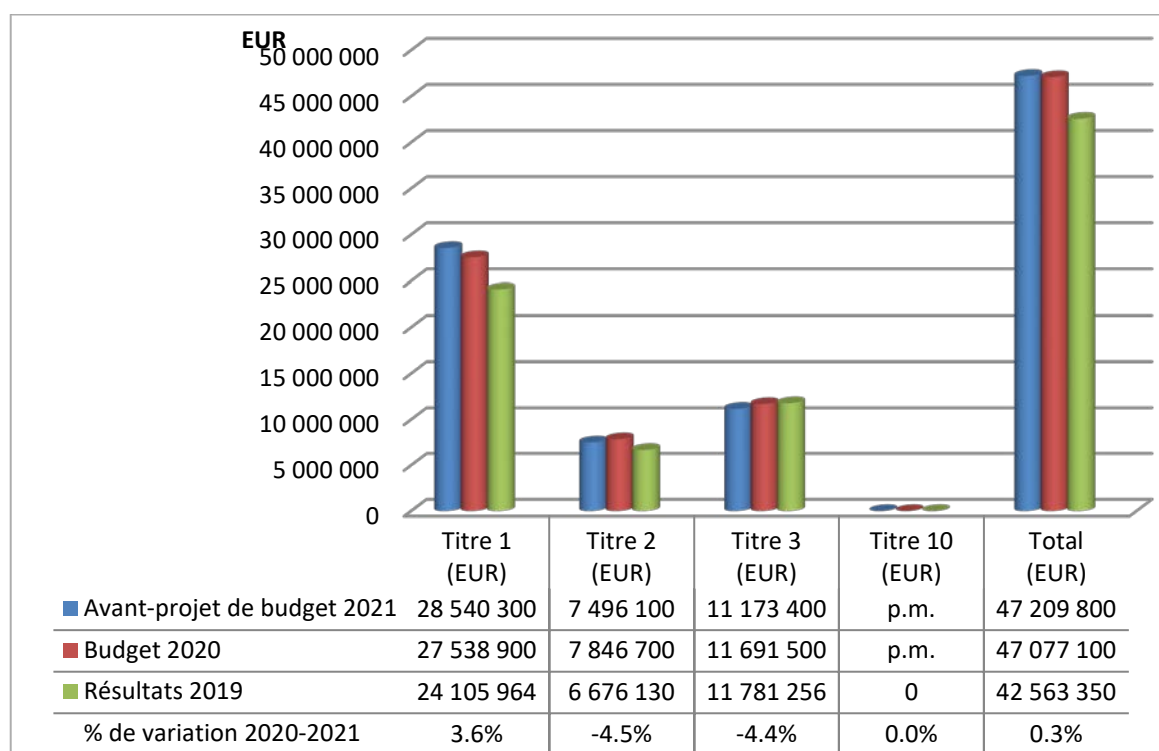
## C. DÉPENSES

Les dépenses prévisionnelles du Centre pour 2021 s'élèvent à 47,2 millions d'EUR. Dans les titres 1 à 3, le budget 2021 est resté stable (0,3 %) par rapport au budget 2020; il est supérieur de 10,9 % au résultat 2019. Cette augmentation de 2019 à 2021 est due aux ajustements salariaux prévus en 2020 et 2021, ainsi qu'à d'autres dépenses qui sont également sujettes à des indexations susceptibles d'entraîner des dépenses plus élevées en 2021. En outre, cette augmentation pour les titres 1 et 2 est partiellement compensée par la diminution importante du titre 3 résultant de la réduction du volume de documents externalisés auprès de prestataires de services linguistiques externes. Les prévisions de dépenses sont ventilées comme suit:

Titre	Dépenses (EUR)
1. Personnel	28 540 300
2. Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	7 496 100
3. Dépenses opérationnelles	11 173 400
10. Réserves	p.m.

Le Centre a pris plusieurs mesures pour réduire ses dépenses budgétaires afin de faire face à l'augmentation globale des frais de personnel, d'autres coûts indexés et des coûts informatiques (dont celui lié au plan de transformation). La principale action a été de réduire de manière significative les crédits de dépenses dans la majorité des postes budgétaires afin de ne couvrir que ce qui devrait être nécessaire. Cela signifie que le Centre a réduit sa marge à un minimum entre les principales lignes budgétaires, réduisant ainsi sérieusement sa flexibilité. En cas d'indexations plus élevées des rémunérations, d'augmentations des prix pour les services de la Commission, d'investissements informatiques pour faire suite au plan de transformation ou de coûts plus élevés que prévu pour l'externalisation des traductions, il pourrait dès lors être nécessaire de redéfinir les priorités dans le budget du Centre afin d'éviter toute nouvelle augmentation. Tout cela signifie que le Centre devra faire plus avec moins de ressources et tirer parti d'une utilisation accrue des technologies de traduction disponibles et d'un meilleur équilibre entre l'externalisation et les capacités internes. Les mesures ont été choisies afin que l'incidence attendue sur les clients soit minimale. La figure ci-dessous présente un aperçu des dépenses par titre, y compris une comparaison avec le budget 2020 et le résultat 2019.

Figure 2. Dépenses ventilées par titre et par année: 2019-2021 (titres 1, 2, 3 et 10)\*



\*Titre 1: «Personnel»; titre 2: «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement»; titre 3: «Dépenses opérationnelles»; et titre 10: «Réserves». Le budget du titre 10 en 2020 et 2021 est indiqué pour mémoire (p.m.) et la mention «0» apparaît pour 2019.

### Titre 1: PERSONNEL

Le budget du titre 1 atteint 28,5 millions d'EUR en 2021; il est donc supérieur de 3,6 % à celui du budget 2020, soit une hausse de 1 million d'EUR. Le budget du Centre anticipe d'éventuelles adaptations annuelles des rémunérations, estimées à 1,8 % par an, ainsi que des avancements d'échelon bisannuels et des promotions. Le budget est basé sur un tableau des effectifs de 193 postes, tel qu'il a été approuvé par l'autorité budgétaire pour 2020. Le budget prend également en compte des facteurs tels que le taux de rotation et les formules de travail du personnel. Tout cela entraîne une augmentation de 3,2 % (soit 657 500 EUR) de l'article 110 «Personnel en activité», alors même que le budget consacré aux agents contractuels (poste 1115) a été augmenté de 4,6 % (70 200 EUR) pour 2021 par rapport au budget 2020.

### Titre 2: IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget du titre 2, «Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement», s'élève à 7,5 millions d'EUR en 2021. Il a diminué de 4,5 % par rapport au budget 2020. Cette diminution s'explique principalement par l'achèvement de la majorité des projets découlant des recommandations de l'«étude sur le Centre de traduction en tant que prestataire de services linguistiques commun pour les agences et organes de l'UE» et la fin du programme 2019-2020 avec l'EU IPO.

Le Centre reçoit une contribution financière de l'État luxembourgeois, qui couvre une partie de ses frais de location de bureaux. Celle-ci est inscrite en tant que recette et n'a pas d'incidence sur les dépenses du titre 2. Il convient également de souligner que les dépenses du titre 2 comprennent celles liées à l'hébergement d'un centre de données pour l'AFE (Agence de l'Union européenne pour les chemins de

fer) et pour les espaces de bureaux sous-loués à l'Agence Chafea. Conformément au principe d'universalité, les recettes provenant de l'AFE et de l'Agence Chafea sont inscrites en tant que recettes plutôt que comme une compensation des dépenses.

### Titre 3: DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Le budget du titre 3, «Dépenses opérationnelles», couvre l'externalisation des services de traduction, les services techniques liés aux services linguistiques, la coopération interinstitutionnelle et le programme eCdT. Il s'élève à 11,2 millions d'EUR en 2021 et a diminué de 4,4 % par rapport au budget 2020. Il est inférieur de 0,6 million d'EUR à celui du résultat 2019.

Le budget consacré aux services de traduction externe constitue la partie principale du budget du titre, à savoir 92,7 % en 2021. Le coût réel de ces services dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que les modifications dans le classement des fournisseurs relevant des contrats-cadres existants, ainsi que les prix convenus en vertu de futurs contrats-cadres, lesquels dépendent également de l'évolution économique dans les États membres. Le budget pour 2021 est de 10,4 millions d'EUR, ce qui est conforme aux volumes prévisionnels ainsi qu'à l'attente du Centre selon laquelle les investissements dans les technologies de traduction auront un impact positif sur les dépenses liées aux services de traduction externe. À l'évidence, les dépenses réelles dépendront fortement de la demande réelle des clients du Centre et de l'impact réel des technologies de traduction.

Le chapitre 31 comprend les dépenses du Centre relatives à la gestion de la base de données IATE, ainsi que la contribution du Centre à d'autres outils interinstitutionnels gérés par la Commission. Les coûts de ces outils sont régis par des accords de financement annuels conclus entre les parties agissant dans le cadre du comité exécutif du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI).

Le chapitre 32 couvre les dépenses pour l'évolution de eCdT, qui atteignent 82 700 EUR en 2021, il a diminué de 56,1 % par rapport à celui du budget 2020. De plus, ces dépenses sont compensées par un virement à partir de la «Réserve pour investissements exceptionnels», poste de recettes 5010.

## D. ACTIVITÉS

Les activités du Centre sont réparties en trois domaines d'activités dans le budget 2021, tel que cela figure dans le document de programmation 2021-2023 du Centre: 1) activités opérationnelles de base; 2) activités de support; et 3) activités de gestion et de contrôle.

Les ressources humaines et financières pour 2021 sont allouées à ces trois domaines d'activité, comme l'illustre le tableau ci-après. Les ressources financières comprises dans les titres 1, 2 et 3 sont allouées soit directement, soit indirectement aux différents services du Centre. Les coûts indirects sont affectés aux activités du Centre, et par conséquent à ses services, par le biais des mécanismes de la méthodologie de l'établissement du budget par activité (EBA). Les détails figurent dans le projet de document de programmation 2021-2023 du Centre (réf: CT/CA-002/2020).



	% de ressources humaines (personnel)	% de ressources financières	Ressources financières
<b>Activités opérationnelles de base</b>	<b>63,5 %</b>	<b>75,8 %</b>	<b>35 797 346</b>
<i>Traduction</i>	11,0 %	21,1 %	9 977 201
<i>Révision</i>	0,1 %	0,0 %	6 139
<i>Modification</i>	2,1 %	0,7 %	313 254
<i>Contrôle rédactionnel</i>	0,1 %	0,1 %	41 936
<i>Sous-titrage</i>	1,0 %	0,0 %	3 814
<i>Recherche terminologique</i>	1,7 %	0,2 %	92 754
<i>Validation interne</i>	35,3 %	22,9 %	10 807 863
<i>Gestion des demandes des clients</i>	1,5 %	1,0 %	482 603
<i>Prétraitement technique et préformatage     (TECH+CAT)</i>	3,1 %	2,0 %	958 108
<i>Gestion de l'externalisation</i>	1,4 %	0,9 %	440 020
<i>Prétraitement linguistique — Documents de     référence (recherche documentaire)</i>	0,3 %	0,2 %	99 359
<i>Post-traitement (CAT+TECH)</i>	1,5 %	1,0 %	475 506
<i>Gestion des mémoires de traduction et de la     traduction automatique</i>	0,3 %	0,2 %	99 359
<i>Terminologie</i>	0,9 %	0,6 %	283 884
<i>Flux de travail lié aux marques de l'UE</i>	1,5 %	1,0 %	468 409
<i>Reclassement</i>	0,6 %	0,4 %	177 427
<i>IATE</i>	0,9 %	1,5 %	709 710
<i>Prestations de traduction externe</i>		21,9 %	10 360 000
<b>Activités de support</b>	<b>25,5 %</b>	<b>18,3 %</b>	<b>8 637 447</b>
<b>Activités de gestion et de contrôle</b>	<b>11,1 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>2 775 007</b>
<b>Crédits du titre 10: «Réserves» non allouées à une activité</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>47 209 800</b>

## Description de la sous-activité

<b>Activités</b>	<b>Description</b>
<b><i>Traduction</i></b>	Traduction de documents et de marques de l'UE. Dans cette activité, seul le coût de la traduction interne est considéré, la traduction étant effectuée en interne.
<b><i>Révision</i></b>	Les traducteurs internes sont chargés de l'exécution de cette activité, qui consiste à comparer la version traduite avec le document original.
<b><i>Modification</i></b>	Les traducteurs internes sont chargés de l'exécution de cette activité, qui consiste à modifier des documents traduits sur la base d'une nouvelle version du texte précédent.
<b><i>Contrôle rédactionnel</i></b>	Cette activité consiste à réviser une version d'un document dans la même langue.
<b><i>Sous-titrage</i></b>	Cette activité consiste à sous-titrer du matériel vidéo.
<b><i>Recherche terminologique</i></b>	Cette activité technique, menée par des équipes de traducteurs, consiste à effectuer des recherches de terminologie (à l'aide de références, du contexte, de la définition, etc.).
<b><i>Validation interne</i></b>	Évaluer les traductions effectuées par les prestataires de services externes.
<b><i>Gestion des demandes des clients</i></b>	Analyser les demandes des clients et déterminer les caractéristiques du produit (format, domaine, etc.).
<b><i>Prétraitement technique et préformatage (TECH + CAT)</i></b>	Le préformatage est l'activité de préparation des fichiers à traduire afin qu'ils puissent être correctement lus par les outils de TAO. Le prétraitement est un ensemble de tâches exécutées afin d'identifier les passages répétitifs et de faciliter la réutilisation des mémoires de traduction du Centre.
<b><i>Gestion de l'externalisation</i></b>	Sélectionner des prestataires de services externes, établir et gérer leurs contrats.
<b><i>Prétraitement linguistique — Documents de référence (recherche documentaire)</i></b>	Traiter les documents d'un point de vue linguistique afin de trouver les documents de référence pertinents et de déterminer les paramètres appropriés en vue de leur traitement ultérieur.
<b><i>Post-traitement (CAT + TECH)</i></b>	Le <b>post-formatage</b> correspond aux tâches de contrôle et de correction des fichiers traduits, afin de reproduire la mise en page du fichier source.
<b><i>Gestion des mémoires de traduction et de la traduction automatique</i></b>	Organiser et mettre à jour le contenu des mémoires de traduction et du corpus de traduction automatique.
<b><i>Terminologie</i></b>	Analyser les demandes des clients et organiser le travail de recherche terminologique.
<b><i>Flux de travail lié aux marques de l'UE</i></b>	Analyser les demandes des clients et organiser la traduction des marques de l'UE.
<b><i>Reclassement</i></b>	Modifier l'ordre de classement sur la liste des prestataires de services externes en fonction de la qualité évaluée de leurs travaux.
<b><i>IATE</i></b>	Gérer la base de données IATE
<b><i>Prestations de traduction externe</i></b>	Dépenses relatives aux services linguistiques fournis par les prestataires de services externes.

Le tableau ci-dessous présente les prévisions relatives au nombre total de pages, de termes et aux recettes pour 2021, par rapport au budget 2020. Il présente les prévisions fournies par les clients pour 2021, compte tenu de l'incidence éventuelle des économies résultant de la structure tarifaire applicable à la traduction de documents par client, calculées par le Centre. La partie III («État des recettes et des dépenses - Détails») contient des informations plus détaillées sur les prévisions des clients et les volumes de traduction.

	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Comparaison
Nombre total de pages prévues relatives aux marques de l'UE	284 686	305 289	-6,7 %
Nombre total de pages de documents prévues	319 006	313 316	1,8 %
<i>Nombre total de pages prévues</i>	<i>603 692</i>	<i>618 605</i>	<i>-2,4 %</i>
Nombre total de listes de termes prévues	78 435	83 009	-5,5 %
Total des recettes prévues au titre des travaux de traduction, de terminologie et des listes de termes	43 931 300	42 772 500	2,7 %

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

Titre	Intitulé	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019
	<b>RECETTES</b>			
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	43 931 300	42 772 500	35 885 220
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	p.m.	0
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	629 900	664 600	733 669
4	AUTRES RECETTES	627 550	624 750	669 227
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	2 021 050	3 015 250	
	Réserve pour la stabilité des prix	1 938 350	2 826 950	
	Réserve pour investissements exceptionnels	82 700	188 300	
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	p.m.	0
	<b>TOTAL</b>	<b>47 209 800</b>	<b>47 077 100</b>	<b>37 288 116</b>
	<b>DÉPENSES</b>			
1	PERSONNEL	28 540 300	27 538 900	24 105 964
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 496 100	7 846 700	6 676 130
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	11 173 400	11 691 500	11 781 256
10	RÉSERVES	p.m.	p.m.	0
	<b>TOTAL</b>	<b>47 209 800</b>	<b>47 077 100</b>	<b>42 563 350</b>

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2021 - DÉTAILS

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
<b>RECETTES</b>					
1000	Agence européenne pour l'environnement (AEE)	189 700	184 700	273 645	1 853 pages
1001	Fondation européenne pour la formation (ETF)	62 400	61 100	96 946	650 pages
1002	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	384 100	376 100	295 624	4 002 pages
1003	Agence européenne des médicaments (EMA)	3 502 000	3 413 000	2 599 656	Documents: 34 720 pages; listes de termes: 675 termes
1004	Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	614 200	627 400	607 774	6 674 pages
1005	Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	3 566 900	4 292 500	3 454 020	Documents: 31 956 pages; listes de termes: 68 836 termes; dessins ou modèles communautaires: 8 000 termes
1006	Marques de l'EUIPO	11 863 100	12 316 400	13 272 441	284 686 pages
1007	Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	38 700	38 700	25 381	403 pages
1008	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	50 700	49 600	52 051	528 pages
1009	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	347 200	393 800	398 043	3 617 pages
<b>100</b>	Article 100	20 619 000	21 753 300	21 075 581	
1010	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	86 500	75 800	77 632	901 pages
1012	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 206 600	1 201 300	976 431	12 375 pages
1014	Banque européenne d'investissement (BEI)	p.m.	p.m.	0	
1015	Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	308 400	352 700	227 329	2 701 pages
1016	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	1 295 900	1 082 100	10 878	13 319 pages
1017	Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	140 300	140 900	102 898	1 461 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1018	Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	32 300	43 400	39 182	336 pages
1019	Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	808 400	926 800	602 725	8 421 pages
<b>101</b>	Article 101	3 878 400	3 823 000	2 037 074	
1020	Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)	54 000	39 400	6 687	563 pages
1021	Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	234 800	196 600	299 197	2 256 pages
1022	Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	1 171 300	961 200	1 023 573	12 201 pages
1023	Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	1 036 500	1 092 100	681 977	10 730 pages
1024	Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	15 900	15 600	1 923	166 pages
1025	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	18 700	26 300	26 956	195 pages
1026	Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	593 100	463 200	471 594	5 337 pages
1027	Agence du GNSS européen (GSA)	24 900	18 000	4 002	259 pages
1028	Agence européenne de défense (AED)	4 700	4 600	16 402	49 pages
1029	Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 778 600	1 736 800	1 199 510	18 527 pages
<b>102</b>	Article 102	4 932 500	4 553 800	3 731 818	
1030	Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	95 500	50 100	192 951	983 pages
1031	Entreprise commune Fusion for energy (F4E)	54 500	53 400	5 060	568 pages
1032	Centre satellitaire de l'Union européenne (CSUE)	p.m.	p.m.	0	
1033	Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	128 800	124 600	16 723	1 342 pages

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1034	Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	54 700	67 100	13 739	Documents: 638 pages; listes de termes: 440 termes
1035	Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	65 100	48 000	31 013	648 pages
1036	Agence exécutive pour la recherche (REA)	1 508 500	25 400	3 273	8 850 pages
1037	Entreprise commune Clean Sky 2	p.m.	p.m.	7 411	
1038	Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	103 900	103 900	364 372	1 082 pages
1039	Entreprise commune SESAR (SEC)	32 500	33 700	2 484	339 pages
<b>103</b>	Article 103	2 043 500	506 200	637 025	
1041	Entreprise commune pour la mise en œuvre d'une initiative technologique conjointe sur les systèmes informatiques embarqués (ARTEMIS)	—	—	0	
1042	Entreprise commune «Initiative en matière de médicaments innovants 2» (EC IMI 2)	28 900	29 800	499	301 pages
1043	Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2(EC PCH 2)	10 800	10 500		112 pages
1044	Entreprise commune «Conseil consultatif européen d'initiative nanoélectronique» (ENIAC)	—	—	0	
1045	Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	2 906 500	2 846 000	2 804 048	30 276 pages
1046	Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	505 600	128 200	158 761	5 637 pages
1047	Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	534 300	458 000	280 011	5 566 pages
1048	Autorité bancaire européenne (ABE)	1 182 000	1 155 900	611 464	12 313 pages
1049	Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	156 900	153 600	91 248	1 634 pages
<b>104</b>	Article 104	5 325 000	4 782 000	3 946 030	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1050	Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	89 100	89 100	23 992	928 pages
1051	Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	1 192 100	1 225 700	581 100	Documents: 12 730 pages; listes de termes: 484 termes
1052	Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	6 900	6 800	0	72 pages
1053	Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (MAOC-N)	p.m.	p.m.	0	
1054	Conseil de résolution unique (CRU)	1 355 300	903 600	964 401	14 118 pages
1055	Écoles européennes	p.m.	p.m.	4 120	pages
1056	Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	p.m.	p.m.	1 380	
1057	Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	p.m.	p.m.	3 128	
1058	Comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES-CM)	p.m.	p.m.	0	
1059	Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (entreprise commune EuroHPC)	1 000	500	0	10 pages
<b>105</b>	Article 105	2 644 400	2 225 700	1 578 121	
1060	Autorité européenne du travail (ELA)	1 700 000	p.m.	0	17 709 pages
<b>106</b>	Article 106	1 700 000	p.m.	0	
1099	Recettes provenant de nouveaux clients	p.m.	p.m.	235 548	
<b>109</b>	Article 109	p.m.	p.m.	235 548	
<b>10</b>	<b>VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES ET ORGANES</b>	<b>41 142 800</b>	<b>37 644 000</b>	<b>33 241 197</b>	
1100	Commission européenne	1 110 600	163 800	1 064 924	Documents: 11 603 pages. Ce volume de documents inclut les volumes estimés pour la DG Justice et consommateurs, la DG Emploi, affaires sociales et inclusion et la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW).



Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1101	Parlement européen	p.m.	p.m.	0	
1102	Conseil de l'Union européenne	216 800	252 100	161 590	2 550 pages
1103	Cour des comptes européenne	13 300	12 600	5 021	130 pages
1104	Comité européen des régions	p.m.	p.m.	17 340	pages
1105	Comité économique et social européen	p.m.	p.m.	42 020	pages
1106	Cour de justice de l'Union européenne	p.m.	p.m.	19 845	
1107	Banque centrale européenne	58 800	141 200	35 594	523 pages
1108	Médiateur européen	102 000	101 300	268 357	1 063 pages
1109	Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 287 000	4 457 500	1 029 336	13 406 pages
<b>110</b>	Article 110	2 788 500	5 128 500	2 644 024	
<b>11</b>	<b>VERSEMENTS DES INSTITUTIONS</b>	<b>2 788 500</b>	<b>5 128 500</b>	<b>2 644 024</b>	
<b>1</b>	<b>VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES</b>	<b>43 931 300</b>	<b>42 772 500</b>	<b>35 885 220</b>	<b>Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.</b>
2000	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	
<b>200</b>	Subvention de la Commission	p.m.	p.m.	0	Article 10, paragraphe 2, point c), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
<b>20</b>	<b>SUBVENTION DE LA COMMISSION</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
<b>2</b>	<b>SUBVENTION DE LA COMMISSION</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
3001	Participation au Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI)	p.m.	p.m.	0	
3002	Gestion de projets interinstitutionnels	629 900	664 600	733 669	Ce poste couvre les recettes perçues au titre de la gestion de projets interinstitutionnels assurée par le Centre, notamment le projet IATE.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
300	Coopération interinstitutionnelle	629 900	664 600	733 669	
30	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	629 900	664 600	733 669	
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	629 900	664 600	733 669	
4000	Intérêts bancaires	10 000	15 000	11 299	
400	Intérêts bancaires	10 000	15 000	11 299	Cet article couvre les intérêts que le Centre perçoit sur ses comptes bancaires.
4010	Remboursements divers	374 300	366 500	414 678	
401	Remboursements divers	374 300	366 500	414 678	Cet article couvre les remboursements divers, y compris les recettes tirées de la sous-location d'espaces de bureaux et de stationnement et l'hébergement d'un centre de données pour l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer.
4020	Contribution financière du gouvernement luxembourgeois	243 250	243 250	243 250	Cette contribution financière a été accordée par l'État luxembourgeois à titre de contribution aux frais de location annuelle du Centre.
402	Autres contributions	243 250	243 250	243 250	
40	AUTRES RECETTES	627 550	624 750	669 227	
4	AUTRES RECETTES	627 550	624 750	669 227	
5000	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	Excédent reporté de l'exercice précédent, conformément à l'article 17, paragraphe 1, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
500	Excédent reporté de l'exercice précédent	p.m.	p.m.	0	
5010	Virement de la «Réserve pour investissements exceptionnels»	82 700	188 300	0	Le virement de la «Réserve pour investissements exceptionnels» correspond aux dépenses du chapitre 32, «Dépenses liées au programme eCdT».
5015	Virement de la «Réserve pour la stabilité des prix»	1 938 350	2 826 950	0	Le virement de la «Réserve pour la stabilité des prix» est nécessaire pour équilibrer le budget.
501	Virements à partir de réserves des exercices précédents	2 021 050	3 015 250	0	
50	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	2 021 050	3 015 250	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
<b>5</b>	<b>EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS</b>	<b>2 021 050</b>	<b>3 015 250</b>	<b>0</b>	
6000	Remboursements aux clients	p.m.	p.m.	0	
<b>600</b>	<b>Remboursements aux clients</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
<b>60</b>	<b>REMBOURSEMENTS AUX CLIENTS</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
<b>6</b>	<b>REMBOURSEMENTS</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
	<b>Total des recettes</b>	<b>47 209 800</b>	<b>47 077 100</b>	<b>37 288 116</b>	
	<b>DÉPENSES</b>				
1100	Traitements de base	16 694 800	16 151 300	14 376 811	Statut des fonctionnaires et régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, notamment ses articles 62 et 66. Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base des fonctionnaires et agents temporaires.
1101	Allocations familiales	1 574 400	1 545 700	1 310 837	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, notamment ses articles 62, 67 et 68, ainsi que la section I de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, les allocations pour enfants à charge et les allocations scolaires des fonctionnaires et agents temporaires.
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	2 624 800	2 541 600	2 332 712	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 62 et 69, ainsi que l'article 4 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires et agents temporaires.
1103	Indemnités de secrétariat	15 600	13 500	10 242	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 18, paragraphe 1, de son annexe XIII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des fonctionnaires et agents temporaires de catégorie AST qui la percevaient le mois précédant le 1 <sup>er</sup> mai 2004, affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, téléxiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principal.
<b>110</b>	<b>Personnel en activité</b>	<b>20 909 600</b>	<b>20 252 100</b>	<b>18 030 603</b>	
1113	Stagiaires	37 400	36 700	21 968	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux stagiaires.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1115	Personnel contractuel	1 590 000	1 519 800	1 170 684	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 3 <i>bis</i> et son titre IV.
<b>111</b>	Agents contractuels et stagiaires	1 627 400	1 556 500	1 192 651	Cet article s'intitulait précédemment «Agents auxiliaires et agents locaux».
1120	Perfectionnement professionnel du personnel	189 200	191 400	110 861	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 24 <i>bis</i> .
<b>112</b>	Perfectionnement professionnel du personnel	189 200	191 400	110 861	
1130	Couverture des risques maladie	560 800	542 300	514 052	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 72. Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de l'Union européenne.
1131	Couverture du risque d'accident et de maladie professionnelle	82 400	79 800	57 521	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 73 et l'article 15 de son annexe VIII. Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident.
1132	Couverture du risque de chômage	138 400	134 300	129 336	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 28 <i>bis</i> . Ce crédit est destiné à couvrir le risque de chômage des agents temporaires.
1133	Constitution ou maintien de droits à pension	p.m.	p.m.	0	Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, et notamment son article 42. Ce crédit est destiné à couvrir les versements à effectuer par le Centre en faveur des fonctionnaires et agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.
1134	Contribution au régime des pensions communautaires	3 534 600	3 415 000	3 131 680	Ce crédit est destiné à couvrir les versements à effectuer par le Centre en tant que contribution patronale au régime des pensions communautaires.
<b>113</b>	Cotisations patronales à la sécurité sociale	4 316 200	4 171 400	3 832 588	
1140	Allocations à la naissance et en cas de décès	1 400	1 200	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 70, 74 et 75. Ce crédit est destiné à couvrir: — l'allocation de naissance: crédits pour enfants d'agents dont le pays d'origine ne prévoit aucune allocation de ce type; — en cas de décès d'un fonctionnaire, la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès et les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du défunt. En cas de décès, les crédits correspondants seront virés du poste 1100.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	238 800	234 900	215 477	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 8 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage des fonctionnaires ou agents temporaires, de leur conjoint et des personnes à leur charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.
1143	Indemnités forfaitaires de fonction	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment l'article 14 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité forfaitaire de fonction des fonctionnaires et agents temporaires appelés à engager régulièrement des frais de représentation en fonction de la nature des tâches qui leur sont confiées.
<b>114</b>	<b>Allocations et indemnités diverses</b>	<b>240 200</b>	<b>236 100</b>	<b>215 477</b>	
1150	Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	0	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 56 et son annexe VI. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires et les rétributions aux taux horaires des heures supplémentaires effectuées par les fonctionnaires et les agents temporaires de la catégorie AST ainsi que par les agents locaux et qui n'ont pas pu être compensées, selon les modalités prévues, par du temps libre.
<b>115</b>	<b>Heures supplémentaires</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
1171	Interprètes externes et opérateurs de conférence	p.m.	p.m.	0	Rétribution des interprètes free-lance engagés par le Centre lors de conférences ponctuelles pour lesquelles la Commission n'est pas en mesure de fournir un service d'interprétation. La rétribution comporte, outre la rémunération, les cotisations à un régime de prévoyance décès et à une assurance maladie-accident-décès, le remboursement, pour les interprètes externes n'ayant pas leur domicile professionnel au lieu d'affectation, des frais de voyage ainsi que le paiement d'indemnités forfaitaires de voyage.
1175	Intérimaires	270 600	264 000	200 360	Ce crédit est destiné à couvrir le recours au personnel intérimaire.
<b>117</b>	<b>Prestations d'appoint</b>	<b>270 600</b>	<b>264 000</b>	<b>200 360</b>	
1180	Frais divers de recrutement du personnel	36 600	36 500	36 416	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 27 à 31, ainsi que son article 33. Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement.
1181	Frais de voyage	11 600	11 600	2 690	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 7 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonctions au Centre ou de leur départ.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	65 000	63 700	22 643	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonctions ainsi que lors de la cessation définitive de leurs fonctions, suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1183	Frais de déménagement	23 800	23 800	26 600	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 9 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux fonctionnaires et aux agents temporaires contraints de changer de résidence après leur entrée en fonctions ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive de leurs fonctions, suivie d'une réinstallation dans une autre localité.
1184	Indemnités journalières temporaires	82 600	80 900	56 608	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 20 et 71, et l'article 10 de son annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux fonctionnaires et aux agents temporaires en mesure de justifier la nécessité d'un changement de résidence après leur entrée en fonctions (y compris en cas de mutation).
<b>118</b>	Frais divers de recrutement et de mutation du personnel	219 600	216 500	144 958	
1190	Coefficients correcteurs	1 600	1 500	26	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment ses articles 64 et 65. Ce crédit est destiné à couvrir le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des fonctionnaires et des agents temporaires, ainsi qu'aux heures supplémentaires.
<b>119</b>	Coefficients correcteurs et adaptations des rémunérations	1 600	1 500	26	
<b>11</b>	<b>PERSONNEL EN ACTIVITÉ</b>	<b>27 774 400</b>	<b>26 889 500</b>	<b>23 727 525</b>	
1300	Frais de missions, de déplacement et autres dépenses accessoires	80 400	77 700	53 750	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, les paiements des indemnités journalières de mission, ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission par le personnel statutaire dans l'intérêt du Centre, selon les dispositions du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.
<b>130</b>	Missions et déplacements	80 400	77 700	53 750	
1310	Frais de mission liés aux formations	27 400	26 400	13 300	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de mission exposés lors de formations se déroulant en dehors du Luxembourg.
<b>131</b>	Missions et déplacements liés aux formations	27 400	26 400	13 300	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
13	<b>MISSIONS ET DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS</b>	107 800	104 100	67 050	
1400	Restaurants et cantines	5 800	5 800	3 615	
140	Infrastructure à caractère socio-médical	5 800	5 800	3 615	
1410	Service médical	56 400	53 400	28 300	Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.
141	Service médical	56 400	53 400	28 300	
1420	Autres dépenses	491 200	383 100	187 300	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la participation au comité des activités sociales, aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision de l'Office «Infrastructures et logistique» (OIL) de la Commission.
1421	Relations sociales	14 000	14 000	8 705	Ce crédit est destiné à encourager et à financer toute initiative destinée à promouvoir les relations sociales entre les agents des diverses nationalités, d'autres aides et subventions en faveur du personnel, ainsi que les frais occasionnés par l'organisation de réceptions en l'honneur de membres du personnel.
142	Autres dépenses	505 200	397 100	196 005	
14	<b>INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL</b>	567 400	456 300	227 920	
1520	Mobilité du personnel	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
1521	Fonctionnaires du Centre affectés temporairement dans les administrations nationales, dans les organisations internationales ou dans les institutions ou entreprises publiques.	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires et des agents temporaires du Centre dans des organes nationaux ou internationaux.
152	Mobilité	p.m.	p.m.	0	
15	<b>MOBILITÉ</b>	p.m.	p.m.	0	
1600	Secours extraordinaires	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des aides en espèces qui peuvent être accordées à un fonctionnaire, à un ancien fonctionnaire ou à des ayants droit d'un fonctionnaire décédé, se trouvant dans une situation difficile.
160	Service social	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
1620	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les aides familiales, les dépenses d'accueil de nouveaux membres du personnel, l'assistance juridique, les subventions aux scouts et guides, la subvention au secrétariat de l'association des parents d'élèves.
<b>162</b>	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	
1630	Centre de la petite enfance	86 600	85 000	83 400	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision du Parlement européen.
<b>163</b>	Centre de la petite enfance	86 600	85 000	83 400	
1640	Aide complémentaire aux handicapés	1 600	1 500	0	Ce crédit doit permettre de rembourser aux agents handicapés en activité, à leurs conjoints et à leurs enfants à charge handicapés, après épuisement des droits éventuellement consentis au niveau national, les dépenses de nature autre que médicale, reconnues nécessaires, résultant du handicap et dûment justifiées.
<b>164</b>	Aide complémentaire aux handicapés	1 600	1 500	0	
<b>16</b>	<b>SERVICES SOCIAUX</b>	<b>88 200</b>	<b>86 500</b>	<b>83 400</b>	
1700	Frais de réception et de représentation	2 500	2 500	69	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réception et de représentation ainsi que les manifestations d'intérêts divers.
<b>170</b>	Réception et représentation	2 500	2 500	69	
<b>17</b>	<b>RÉCEPTIONS ET REPRÉSENTATION</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>	<b>69</b>	
1900	Pensions et allocations de départ	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les pensions et allocations de départ.
<b>190</b>	Pensions	p.m.	p.m.	0	
<b>19</b>	<b>PENSIONS</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>0</b>	
<b>1</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>28 540 300</b>	<b>27 538 900</b>	<b>24 105 964</b>	
2000	Location d'immeubles et frais accessoires	2 401 400	2 446 900	2 362 911	Ce crédit est destiné à couvrir le paiement des loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles et places de parking occupés par le Centre.
<b>200</b>	Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	2 401 400	2 446 900	2 362 911	
2010	Assurance	11 600	11 100	9 256	Ce crédit est destiné à couvrir les primes de polices d'assurance afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par le Centre.



Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
201	Assurance	11 600	11 100	9 256	
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	209 900	207 900	201 410	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses courantes.
202	Eau, gaz, électricité et chauffage	209 900	207 900	201 410	
2030	Nettoyage et entretien	227 700	225 000	222 539	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage (nettoyages périodiques, achats de produits d'entretien, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc.), les coûts d'entretien des équipements et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central et installations de climatisation, etc.) et ceux nécessaires à l'évacuation des déchets.
203	Nettoyage et entretien	227 700	225 000	222 539	
2040	Aménagement des locaux	16 000	16 000	11 466	Ce crédit est destiné à couvrir l'exécution de travaux d'aménagement et de réparation dans l'immeuble.
204	Aménagement des locaux	16 000	16 000	11 466	
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	211 600	209 800	167 962	Ce crédit est destiné à couvrir diverses dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre les incendies, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires pompiers volontaires, et les frais de contrôles légaux.
205	Sécurité et surveillance des immeubles	211 600	209 800	167 962	
2060	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat éventuel d'un bâtiment afin d'y établir le siège du Centre.
206	Acquisition de biens immobiliers	p.m.	p.m.	0	
2080	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'expertises dans le domaine des biens immobiliers.
208	Dépenses préliminaires à l'acquisition ou à la construction d'immeubles	p.m.	p.m.	0	
2090	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses courantes non spécialement prévues, par exemple, les dépenses administratives autres que celles liées à la consommation (en eau, gaz et électricité), à l'entretien, aux taxes communales et aux frais accessoires.
209	Autres dépenses	p.m.	p.m.	0	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
20	<b>INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES</b>	3 078 200	3 116 700	2 975 543	
2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	1 935 100	2 119 600	1 424 966	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location de matériel informatique, le développement de logiciels, la maintenance des logiciels ou progiciels et divers consommables de traitement de données, etc. Les équipements de télécommunications, les photocopieuses et les imprimantes sont également inscrits à ce poste.
210	Informatique	1 935 100	2 119 600	1 424 966	
2120	Prestations externes pour l'exploitation, l'installation, le développement et la maintenance des logiciels et des systèmes	1 739 900	1 838 700	1 689 474	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de personnel externe d'exploitation (opérateurs, gestionnaires, ingénieurs système, etc.).
212	Services informatiques	1 739 900	1 838 700	1 689 474	
21	<b>INFORMATIQUE</b>	3 675 000	3 958 300	3 114 441	
2204	Matériel bureautique	5 000	5 000	4 783	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, la location, l'entretien et la réparation de matériel bureautique et d'installations techniques, à l'exclusion du matériel tel qu'imprimantes et photocopieuses.
220	Installations techniques et matériel bureautique	5 000	5 000	4 783	
2210	Premier équipement	10 000	10 000	3 377	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat, le remplacement, l'entretien, l'utilisation et la réparation de mobilier.
221	Mobilier	10 000	10 000	3 377	
2230	Premier équipement en matériel de transport	p.m.			Ce crédit est destiné à l'achat d'un véhicule de service pour les besoins du Centre.
2232	Location de véhicules	10 400	10 000	8 383	Ce crédit est destiné à couvrir la location sous forme de contrat à long terme de véhicules de service ainsi que les dépenses occasionnelles de location de véhicules pour répondre à certains besoins fortuits.
2233	Entretien, utilisation et réparation du matériel de transport	1 800	5 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien des moyens de transport ainsi que ceux relatifs à l'utilisation des transports en commun.
223	Parc automobile	12 200	15 000	13 383	
2250	Dépenses de documentation et de bibliothèque	24 000	24 000	20 342	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de fonds de bibliothèque, d'abonnements à des journaux et à des périodiques, à des services en ligne, tels que des dictionnaires, ainsi que d'autres dépenses de documentation et de bibliothèque.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
2255	Outils de documentation, de traduction et multilingues	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées aux outils de documentation, de traduction et multilingues, comme l'acquisition, la consolidation et l'extension des contenus de bases de données linguistiques et terminologiques, de mémoires de traduction et de dictionnaires de traduction automatique.
225	Dépenses de documentation et de bibliothèque	24 000	24 000	20 342	
22	<b>BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES</b>	<b>51 200</b>	<b>54 000</b>	<b>41 884</b>	
2300	Papeterie et fournitures de bureau	23 000	24 000	23 745	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de papier et de fournitures de bureau.
230	Papeterie et fournitures de bureau	23 000	24 000	23 745	
2320	Frais bancaires	2 500	2 000	1 408	Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunications interbancaires.
2321	Pertes de change	p.m.	p.m.	0	Ce poste est destiné à couvrir les pertes de change encourues par le Centre dans le cadre de la gestion de son budget, pour autant que celles-ci ne puissent être compensées par des bénéfices de change.
232	Dépenses financières	2 500	2 000	1 408	
2330	Frais juridiques	20 000	20 000	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou d'autres experts.
233	Frais juridiques	20 000	20 000	0	
2340	Dommages-intérêts	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par le Centre au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.
234	Dommages-intérêts	p.m.	p.m.	0	
2350	Assurances diverses	10 600	10 700	9 873	Ce crédit est destiné à couvrir les assurances globales, responsabilité civile, vol, responsabilité pécuniaire des comptables et régisseurs d'avances.
2352	Frais divers de réunions internes	2 500	p.m.	2 500	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions internes.
2353	Déménagement des services	3 000	3 000	3 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement, tant au sein du bâtiment que vers le nouveau bâtiment.
2359	Autres dépenses	3 100	3 100	1 890	Ce crédit est destiné à couvrir d'autres dépenses de fonctionnement non spécialement prévues.

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
235	Autres dépenses de fonctionnement	19 200	16 800	17 263	
2360	Services d'audit et d'évaluation externes	10 000	15 000	9 047	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés aux services d'audit et d'évaluation externes.
236	Services d'audit et d'évaluation externes	10 000	15 000	9 047	
2390	Prestations de traduction effectuées par la Commission	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des travaux de traduction, dactylographie comprise, effectués par la Commission pour le compte du Centre.
2391	Interprétation	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir des prestations d'interprétation qui seront facturées au Centre, en particulier par les institutions de l'UE.
2392	Services d'assistance administrative de la Commission	142 000	140 400	137 000	Ce crédit est destiné à couvrir les services d'assistance administrative fournis par la Commission au Centre.
2393	Publications	10 000	10 000	5 224	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de publication du budget, du rapport d'activité, et d'autres actions de communication du Centre.
2394	Diffusion	10 000	20 000	11 923	Ce crédit est destiné à couvrir toutes les dépenses relatives à l'activité «Diffusion», notamment les frais de promotion et de marketing (catalogues, brochures, publicités, études de marché, etc.) ainsi que les frais liés à l'information et l'assistance du public et des clients.
2395	Autres services fournis par des institutions et des agences	12 000	12 000	10 602	Ce crédit est destiné à couvrir les services fournis au Centre par les institutions et agences de l'UE, tels que les services fournis dans le cadre de la coordination inter-agences.
239	Prestations entre institutions	174 000	182 400	164 749	
23	<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT</b>	<b>248 700</b>	<b>260 200</b>	<b>216 212</b>	
2400	Affranchissement de correspondance et frais de port	19 200	19 200	19 006	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement et de port, y compris l'envoi de colis postaux.
240	Affranchissement de correspondance	19 200	19 200	19 006	
2410	Téléphone, télégraphe, télex, radio, télévision et abonnements et redevances de télécommunications	242 300	242 300	111 146	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications téléphoniques, de télécopieur, de téléconférences et de transmission de données. Les dépenses liées au matériel de télécommunications sont inscrites au poste 2100. L'augmentation est due à l'utilisation de services d'informatique en nuage et de la connectivité du centre de données pour EuroHPC.
241	Télécommunications	242 300	242 300	111 146	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
24	<b>AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	261 500	261 500	130 152	
2500	Réunions et convocations en général	4 000	2 000	1 257	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des experts et autres visiteurs, et des comités interinstitutionnels invités à participer à des réunions, commissions, groupes de travail et séminaires.
250	Frais de réunions et de convocations	4 000	2 000	1 257	
2550	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	20 000	35 000	5 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions. Il est également destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions externes non couvertes par l'infrastructure existante.
255	Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions	20 000	35 000	5 000	
25	<b>FRAIS DE RÉUNIONS</b>	24 000	37 000	6 257	
2600	Réunions du conseil d'administration	20 000	20 000	12 500	Crédits pour les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des membres du conseil d'administration invités à participer à des réunions, des commissions et des groupes de travail.
260	Frais de réunions	20 000	20 000	12 500	
2610	Organisation des réunions du conseil d'administration	7 500	9 000	5 715	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'organisation des réunions du conseil d'administration.
261	Organisation des réunions du conseil d'administration	7 500	9 000	5 715	
2650	Interprétation	30 000	30 000	37 000	Ce crédit est destiné à couvrir des prestations d'interprétation qui seront facturées au Centre, en particulier par les institutions de l'UE, dans le cadre des réunions du conseil d'administration.
265	Interprétation	30 000	30 000	37 000	
26	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	57 500	59 000	55 215	
2700	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	100 000	100 000	136 425	Ce crédit est destiné à permettre les consultations, études et enquêtes à confier à des experts qualifiés dans les domaines de nature administrative, à savoir les rapports d'évaluation et les honoraires des consultants externes.
270	Consultations, études et enquêtes de caractère limité	100 000	100 000	136 425	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
27	CONSULTATIONS ET ÉTUDES	100 000	100 000	136 425	Ce chapitre s'intitulait précédemment «Information: acquisition, archivage, production et diffusion».
<b>2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 496 100</b>	<b>7 846 700</b>	<b>6 676 130</b>	
3000	Prestations de traduction externe	10 360 000	10 770 000	10 815 571	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à la fourniture de services linguistiques par des prestataires externes.
3001	Prestations techniques liées aux services linguistiques	60 000	60 000	28 874	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux prestations techniques liées aux services linguistiques.
<b>300</b>	<b>Prestations de traduction externe</b>	<b>10 420 000</b>	<b>10 830 000</b>	<b>10 844 446</b>	
<b>30</b>	<b>PRESTATIONS DE TRADUCTION EXTERNE</b>	<b>10 420 000</b>	<b>10 830 000</b>	<b>10 844 446</b>	
3100	Coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique	670 700	673 200	703 188	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux actions décidées par le Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI) visant à promouvoir la coopération interinstitutionnelle dans le domaine linguistique. Les dépenses liées au projet IATE sont couvertes par les recettes du poste 3002, «Gestion de projets interinstitutionnels», exclusion faite de la part de ces dépenses incombant au Centre.
<b>310</b>	<b>Dépenses liées à la coopération interinstitutionnelle</b>	<b>670 700</b>	<b>673 200</b>	<b>703 188</b>	
<b>31</b>	<b>DÉPENSES LIÉES À LA COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE</b>	<b>670 700</b>	<b>673 200</b>	<b>703 188</b>	
3200	Frais de mission et autres dépenses de personnel liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, le paiement des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés par le personnel en mission dans le cadre du programme eCdT.
3201	Dépenses de fonctionnement diverses liées au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement diverses se rapportant au programme eCdT, à l'exception des dépenses dans le domaine informatique.
3202	Dépenses relatives au matériel informatique et aux logiciels liés au programme eCdT	p.m.	p.m.	0	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au matériel informatique et aux logiciels liés au programme eCdT.
3203	Conseils informatiques liés au programme eCdT	82 700	188 300	233 623	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives aux conseils informatiques liés au programme eCdT.
<b>320</b>	<b>Dépenses liées au programme eCdT</b>	<b>82 700</b>	<b>188 300</b>	<b>233 623</b>	
<b>32</b>	<b>DÉPENSES LIÉES AU PROGRAMME eCdT</b>	<b>82 700</b>	<b>188 300</b>	<b>233 623</b>	Ce chapitre comprend les crédits destinés à couvrir les dépenses liées au programme eCdT, virés de la «Réserve pour investissements exceptionnels» vers le poste de recettes 5010.
<b>3</b>	<b>DÉPENSES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>11 173 400</b>	<b>11 691 500</b>	<b>11 781 256</b>	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Avant-projet de budget 2021	Budget 2020	Résultats 2019	Commentaires
10003	Réserve pour la stabilité des prix	p.m.	p.m.	0	Réserve créée en 2011 aux fins de la stabilité des prix. Fin 2020, le montant total de cette réserve s'élèvera à 1 381 337 EUR.
10004	Fonds permanent de préfinancement	p.m.	p.m.	0	Le fonds permanent de préfinancement est institué par l'article 71 bis du règlement financier du Centre de traduction. Le montant total du fonds est de 16 529 466 EUR.
10006	Réserve pour investissements exceptionnels	p.m.	p.m.	0	Aucun crédit n'a été affecté en 2019 pour couvrir les investissements exceptionnels. Le montant total de la réserve est de 64 478 EUR, compte tenu de la consommation du poste de recettes 5010.
10008	Déficit reporté de l'exercice financier précédent	p.m.	p.m.	0	Déficit reporté de l'exercice précédent conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement financier du Centre du 22 septembre 2019.
<b>1000</b>	Crédits provisionnels	p.m.	p.m.	0	
<b>100</b>	<b>CRÉDITS PROVISIONNELS</b>	p.m.	p.m.	0	
<b>10</b>	<b>RÉSERVES</b>	p.m.	p.m.	0	
	<b>Total des dépenses</b>	<b>47 209 800</b>	<b>47 077 100</b>	<b>42 563 350</b>	

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

Groupes de fonctions et grades	2019		2020		2021	
	Pourvus au 31.12.2019		Autorisés dans le cadre du budget de l'UE pour 2020		Demande du Centre dans le cadre du projet de budget de l'UE pour 2021	
	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16	0	0	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0	0	0
AD 14	0	0	1	1	1	1
AD 13	1	0	1	0	1	0
AD 12	9	5	16	11	16	12
AD 11	4	4	8	5	10	5
AD 10	5	7	8	5	7	5
AD 9	5	4	5	13	5	15
AD 8	6	16	0	21	0	22
AD 7	7	18	5	26	5	28
AD 6	3	20	1	8	0	2
AD 5	1	12	0	0	0	0
<b>TOTAL AD</b>	<b>41</b>	<b>86</b>	<b>45</b>	<b>90</b>	<b>45</b>	<b>90</b>
AST 11	0	0	0	0	0	0
AST 10	0	0	1	0	1	0
AST 9	4	0	3	1	3	2
AST 8	1	3	1	2	1	1
AST 7	0	2	0	4	1	5
AST 6	1	7	1	7	0	9
AST 5	1	14	1	20	1	19
AST 4	0	8	0	12	0	12
AST 3	0	10	0	3	0	1
AST 2	0	0	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL AST</b>	<b>7</b>	<b>44</b>	<b>7</b>	<b>49</b>	<b>7</b>	<b>49</b>
AST/SC 6	0	0	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0	0	0
AST/SC 4	0	0	0	0	0	0
AST/SC 3	0	1	0	1	0	1
AST/SC 2	0	1	0	1	0	1
AST/SC 1	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL AST/SC</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>132</b>	<b>52</b>	<b>141</b>	<b>52</b>	<b>141</b>
<b>TOTAL PERSONNEL</b>	<b>180</b>		<b>193</b>		<b>193</b>	

Estimation des effectifs en personnel contractuel (exprimée en équivalents temps plein)

Groupes de fonctions (GF)	2019 (effectivement pourvus)	2020	2021
GF IV	9.4	14.0	14.0
GF III	5.7	9.0	9.0
GF II	6.9	5.0	5.0
GF I	0.0	0.0	0.0
<b>Total AC</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>28</b>